



**Université 360 – Politique tarifaire de
l'Université du temps libre.**

Conseil d'administration du 7 octobre 2024

Délibération 2024/10/CA-009

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier ;

Vu la délibération 2023/10/CA-014 du conseil d'administration du 9 octobre 2023 approuvant la création de l'Université du Temps Libre ;

Considérant que l'Université du Temps Libre, ouvrira à l'Université Toulouse III – Paul Sabatier fin janvier 2025, avec un programme s'étalant jusqu'à juin 2025 ;

Considérant que les étudiants auront la possibilité de participer aux conférences organisées dans le cadre de l'Université du Temps Libre, sous réserve des places disponibles et après inscription préalable ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- APPROUVE la grille tarifaire de l'Université du Temps Libre, telle que présentée ci-dessous pour l'année universitaire 2024-2025 :

Nombre de conférence	Coût (€)
1 conférence	15 €
PASS 5 conférences	70 €
PASS 10 conférences	130 €

Les moyens monétiques dématérialisés seront mis en place pour l'encaissement de ces frais d'inscriptions.

Date de transmission à la Rectrice de Région
académique et publication :

..... **21 octobre 2024**

Toulouse le 7 octobre 2024,

La Présidente de l'université Toulouse III - Paul Sabatier,

Odile RAUZY



Délibération adoptée à l'unanimité des votes exprimés

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents ou représentés : 31

Nombre de voix favorables : 31

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0